

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 11 h le 10 juillet 2006.

Sont présents :

- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier (par conférence téléphonique)
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec (par conférence téléphonique)

Est absente :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de la Ville de Québec, présidente

Ne sont pas convoquées et en conséquence, ne sont pas présentes parce que non concernées par le PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles) qui concerne la Rive-Nord seulement :

- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation. Le quorum sur la gestion des matières résiduelles correspond à la majorité des membres autres que les représentants de la Ville de Lévis lesquels ne participent pas aux délibérations et au vote sur cette question.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : Compléments d'étude - Centre régional de compostage

---

### **Résolution n° E-2006-60**

D'accepter un complément d'étude à la firme Solinov au montant de 14 572 \$ plus taxes pour l'évaluation de nouveaux scénarios de collecte et de traitement des matières compostables avec transbordement des matières puis transport au centre de compostage, soit vers un site éloigné du centre-ville de Québec (scénario 4), soit vers un centre de compostage existant à l'extérieur de la ville de Québec (scénario 5).

D'accepter un complément d'étude à la firme Solinov au montant de 13 982 \$ plus taxes pour l'évaluation de modes de collecte spécialement adaptés aux contextes des MRC et de la faisabilité de petits centres de compostage dédiés aux trois MRC seulement.

Le directeur général, monsieur Marc Rondeau, est autorisé à signer les propositions d'offres de services et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

D'imputer ces dépenses aux montants obtenus des municipalités en 2004 et 2005 pour la réalisation d'études sur le compostage.

Référence : Mémoire du 29 juin 2006

Certificat du

Trésorier : CT-2006-121

Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : Recrutement d'un conseiller ou conseillère en environnement

---

**Résolution n° E-2006-61**

D'accepter la description de poste jointe en annexe au mémoire du 25 juin 2006 du directeur général concernant le poste de conseiller en environnement. D'une durée temporaire de trois (3) ans, à raison de quatre (4) jours par semaine, le poste est relatif aux activités reliées à la planification et au suivi du Plan de gestion des matières résiduelles pour le territoire de la Rive-Nord.

D'accepter pour la personne qui sera retenue les conditions de travail applicables au personnel régulier de la CMQ (exception faite de la durée temporaire de son emploi).

D'autoriser le directeur général, M. Marc Rondeau, à procéder à un appel de candidatures pour le recrutement d'une personne pour occuper ce poste temporaire.

Référence :           Mémoire du 29 juin 2006  
Responsable :        Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

---

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

---

SECRÉTAIRE